



REGLEMENTS SPORTIFS 2014

Plusieurs catégories existent :

--- Masculine / Féminine / Mixte

--- Catégories d'âge : « OPEN » / « sénior +45 ans » / « jeune -18 ans » / « jeune -14 ans »

Plusieurs types de compétitions homologuées existent :

- Les tournois et challenges par paire

--- Les tournois internes au club

--- Les tournois départementaux éventuels

--- Les tournois régionaux avec un classement régional Nord et Sud

--- Les étapes nationales avec un classement national

--- Les challenges (à thème : mixte, de la famille etc...) locaux, régionaux et nationaux

- Le championnat interclubs

--- régional

--- national

Attention,
pour toute compétition homologuée, le participant devra être licencié et devra présenter un
certificat médical de non contre-indication à la pratique du padel, Y COMPRIS EN
COMPETITION (un modèle est fourni avec l'attestation de licence)

La saison sportive catégorie « OPEN » 2014 étant organisée, l'ensemble des clubs affiliés à la LNP peuvent se proposer pour accueillir en leur sein une étape régionale des catégories jeunes (-14 / -18 ans), sénior (+45 ans) ou des interclubs.

Ces demandes doivent être transmises à : contact@lignationalepadel.fr

LIGUE NATIONALE DE PADEL – BP 95 057 – 31 033 TOULOUSE CEDEX 5

contact@lignationalepadel.fr ----- 06 61 68 55 98

A LES TOURNOIS

- Les tournois INTERNES aux clubs donnant lieu à un classement interne; les modalités d'organisation et de gestion sont laissées au bon vouloir des clubs ; toutefois, assurer au minimum deux parties aux participants semble incontournable ; dans le cas de club unique dans le département, un classement des joueurs licenciés LNP 2014 du club fera office de classement départemental qualificatif pour la phase régionale
- Dans le cas où plusieurs clubs existent dans le même département, un tournoi DEPARTEMENTAL peut être organisé afin de déterminer un ranking départemental qui qualifiera les paires pour la phase régionale
- Les tournois REGIONAUX concernent les meilleures paires de chaque club ou département. Le nombre de paires qualifiées pour participer à l'étape régionale à venir dépend du nombre de licenciés du club (ou du département) en question et du nombre de pistes du club organisateur de l'étape régionale. Le club d'accueil de l'étape régionale aura la possibilité d'obtenir 2 wild-cards (en plus de son nombre d'équipes qualifiées) pour son étape régionale.
- Les étapes NATIONALES concernent les meilleures équipes de chaque région afin de déterminer un classement national préparatoire au master / sélection. Le club organisateur d'une étape nationale bénéficiera de 2 WC supplémentaires pour son étape.
- Le MASTER NATIONAL ; tournoi final concernant les meilleurs du ranking national pour le titre de Champion de la LNP. Ce tournoi fait aussi office de tournoi de sélection pour le mondial 2014. Pour rappel, seuls les joueurs et joueuses uniquement licenciés(es) à la LNP 2014 seront sélectionnables.

B Les « INTERCLUBS »

Une équipe de club doit comporter au moins 6 joueurs de manière à être en mesure de jouer 3 parties.

L'équipe qui gagne deux parties a gagné la rencontre.

L'organisation des rencontres interclubs est laissée à la libre entente des capitaines de club (lieu et date). Chaque partie est au meilleur des 2 sets gagnants avec avantage et tie-break à 6 partout dans toutes les manches.

La fiche d'engagement d'équipe doit être transmise à la LNP en début de saison ; celle-ci comporte une liste de 10 personnes maximum.

Si il y a plus de joueurs et joueuses intéressées, des équipes supplémentaires sont enregistrables par le club.

La LNP est ouverte à la proposition d'organisation d'interclubs autres que masculin (les joueuses peuvent y participer) ou féminin et par catégorie d'âge.

Par exemple, il est possible à la demande de certains de coordonner des interclubs de constitution obligatoirement mixtes (dames, homme, jeunes, séniors, paires mixtes etc...).

LIGUE NATIONALE DE PADEL – BP 95 057 – 31 033 TOULOUSE CEDEX 5

contact@lignationalepadel.fr ----- 06 61 68 55 98

C Les « CHALLENGES à thème » Exemple : challenge de la famille

Ceux-ci peuvent être décidés aux niveaux des clubs et des ligues régionales, voire interrégionale, selon le nombre de participants et de clubs participants; leurs thèmes, règlements, organisations et leurs gestions sont laissés à la discrétion des initiateurs et peuvent donner lieu à des classements particuliers au challenge en question.
Les participants doivent être licenciés LNP.

Le Bureau de la L.N.P.

LIGUE NATIONALE DE PADEL – BP 95 057 – 31 033 TOULOUSE CEDEX 5

contact@lignationalepadel.fr ----- 06 61 68 55 98